

Interpellation : daté du 22 novembre 2021

OBJET : Révision du PAL - Sortir brouillard

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Je souhaite faire part de mon inquiétude quant à l'avancée de la révision du plan d'aménagement local de Saint-Blaise et de l'absence de toute communication sur ce sujet. Vu l'importance primordiale que dite révision a pour l'avenir de notre village, vu les nombreuses études requises et devant être analysées, vu les coûts conséquents que dite révision engendre, il m'apparaît légitime que le Conseil général et la population puissent avoir un suivi régulier et sérieux de l'évolution de ce projet, afin d'éviter toute décision à la hâte et en l'absence de toute réflexion utile.

Depuis la présentation du Conseil communal au Conseil général du 22 avril 2021, rien de nouveau sous le soleil et je m'inquiète donc de l'arrêt, temporaire je l'espère, de toute activité dans le projet de révision du PAL. Je me permets donc d'interpeller le Conseil communal afin de savoir :

- Si les appels d'offres ont reçu des réponses,
- Si l'information à la population a été planifiée et, le cas échéant, dans quel délai et sous quelle forme,
- Si le délai imparti à la commune pour finaliser la révision du PAL est respecté et à défaut, ce que prévoit le Conseil communal si Saint-Blaise venait à ne pas pouvoir le respecter.
- Si une approche a été envisagée ou même été faites envers les communes voisines afin, pourquoi pas, d'optimiser les coûts.

Interpellation déposée par Ludovic Kuntzer – PLR Saint-Blaise